



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 99783

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le manque de dialogue entre les municipalités et les opérateurs de téléphonie mobile lors de l'installation d'antennes-relais. En 2003, un guide des bonnes pratiques entre maires et opérateurs, signé par l'association des maires de France et par l'association française des opérateurs mobiles, avait établi le principe d'une information des municipalités le plus en amont possible des projets des opérateurs. Toutefois, il s'avère dans de nombreux cas que les opérateurs concernés ne prennent aucun contact avec les élus lorsque la construction d'antennes-relais est projetée sur un terrain privé. De nombreux maires se trouvent donc fréquemment privés d'un dialogue qui pourrait permettre un choix concerté des lieux d'implantation des antennes-relais en conciliant principe de précaution, information des administrés et besoins techniques des opérateurs. En conséquence, il souhaite l'interroger sur les actions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin d'établir un meilleur dialogue entre les opérateurs de téléphonie mobile et les municipalités.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99783

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1130

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)